La séance est webdiffusée en direct. Elle sera disponible en différé dès demain sur le site de l'OCPM à l'adresse que vous voyez. Les transcriptions des présentations seront également mises en ligne dans les jours qui suivront.

Si, pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les interventions, les représentants du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal pourront utiliser leur droit de rectification dès la fin de cette séance ou autrement par écrit dans les 48 heures. Les rectifications seront bien sûr disponibles sur le site de l'Office, à la page de notre consultation.

À la suite des séances d'audition des opinions, bien sûr, les commissaires et les analystes vont analyser l'ensemble de l'information que nous aurons récoltée. Nous ferons un rapport et formulerons des recommandations que le président de l'Office de consultation va soumettre à la mairesse de la Ville de Montréal. Le rapport sera rendu public deux semaines plus tard, quelque part au printemps.

Alors, cela dit, notre premier intervenant ce soir est déjà là, devant nous, monsieur Sébastien Lanouette, qui est le représentant des Ressources jeunesse de Saint-Laurent. Monsieur Lanouette, bonsoir.

M. SÉBASTIEN LANOUETTE, représentant, Ressources jeunesse de Saint-Laurent :

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, c'est à vous, on vous écoute, et nous avons lu votre rapport.

90

65

70

75

80

M. SÉBASTIEN LANOUETTE :

95

100

Alors, bien, merci, madame Gold, madame Émond et monsieur Leclerc, de me recevoir. Justement, le mémoire que je viens vous présenter... J'étais là hier, j'ai pu voir la diligence avec laquelle vous avez lu les rapports présentés, les questions que vous pouvez poser. Et depuis hier, je me questionne sur comment je vous présente ce rapport, ce mémoire? Un mémoire que nous avons écrit dans l'urgence, dans l'urgence face à la crise, dans l'urgence, face à des toilettes bouchées, dans l'urgence, face à des jeunes en situation de crise, qu'on doit s'assurer qu'ils et elles ont un toit, ont à manger, puissent subvenir à leurs besoins de base.

105

Ressources jeunesse Saint-Laurent, on est une maison d'hébergement de l'arrondissement Saint-Laurent, donc dans le nord de l'île, qui existe et qui a des gens en situation d'itinérance de plus en plus. Il y en a toujours eu, selon notre avis, et il y en a plus que jamais, on n'est pas épargnés par la crise.

110

Cependant.... Je pourrais discourir sur qu'est-ce que Ressources jeunesse Saint-Laurent. On est membre du regroupement des Auberges du cœur, on a un bloc d'appartements, on fait des activités avec des partenaires, on a beaucoup de choses pour essayer d'aider les gens. On se situe plus, peut-être, en prévention de l'itinérance. On essaie d'avoir des partenaires, d'être sur plusieurs tables, pour trouver des solutions à une crise qui s'amplifie depuis des années, et ce, malgré notre, à nous, bientôt 40 ans d'existence. Et combien d'autres groupes qui existent depuis combien tant d'années qui essaient d'agir là-dessus.

115

La crise, elle est... On s'entend, elle a pris une ampleur démesurée malgré les avertissements du milieu communautaire, depuis combien d'années. Ça fait bientôt 14 ans que je suis le directeur de Ressources jeunesse Saint-Laurent, et j'étais dans le milieu communautaire auparavant, à Moisson Montréal., j'ai été sur des tables de quartier...

120

Depuis combien de temps on sait qu'on s'en va vers un mur? Le mur, on le frappe. Et on est face à la crise actuelle avec des citoyens qui... comme de fait, je suis citoyen montréalais moi-même, voient la situation se dégrader. Puis nous, les groupes communautaires, qui

essayons de trouver des solutions contre vents et marées, je dois dire. Ce qui m'amène à avoir voulu présenter ce mémoire.

130

Et ce mémoire-là, il existe maintenant. Le monde pourra le lire. Les recommandations sont assez semblables à celles qui pourront être faites. Ce dont je voudrais parler, c'est peutêtre un peu plus l'approche qu'on fait.

135

On voulait nommer un exemple de cohabitation – et, je vais tout de suite le dire, je n'aime pas le terme cohabitation, ce qu'il est devenu. Il n'a pas toujours été teinté de cette charge négative là qu'on peut lui donner, comme si une personne existe et cohabite avec l'autre un peu de loin en parallèle, sans se croiser, sans exister complètement ensemble, alors qu'on préfère le terme, nous, partage de l'espace.

140

Et on est un exemple de ce partage-là qui est maintenant en activité, comme je disais, depuis bientôt 40 ans, et je sais que je suis... On n'est pas... J'ai tendance à parler au « je » en parlant de mon organisme, je me le suis beaucoup approprié. Je vais faire attention à ça. On existe depuis 40 ans. Ressources jeunesse Saint-Laurent et on n'est pas les seuls dans ces conditions-là. On existe dans des quartiers, justement, dans un principe de cohabitation.

145

Pourtant, notre mission première, c'est d'héberger des jeunes, des jeunes en situation d'itinérance, dans notre cas, pour bien d'autres groupes, ce sont d'autres situations. Mais cette existence-là est relativement harmonieuse dans bien des cas.

150

Mais est-ce qu'on est toujours en cohabitation harmonieuse avec nos voisins dans toutes les situations? Il y a des conflits et on doit se partager et habiter ensemble cet espace public là. On doit reconnaître à l'autre le droit d'exister, et c'est un peu ce qui est difficile en ce moment.

155

Parce qu'on va parler du citoyen, un terme quand même anobli, un terme qui a quand même une importance, versus l'autre, la personne en situation d'itinérance. Souvent les personnes en situation d'itinérance, ce « eux »-là, qui n'existent pas.

Un autre élément que je voudrais nommer pour rejeter la prémisse de la Commission, c'était le fait qu'elle semble supposer que le fardeau de cette cohabitation-là doit reposer sur les organismes communautaires. On a le dos large, les organismes communautaires, on a des missions larges, mais il y a des limites à ce qu'on peut porter.

160

Comme je disais plus tôt, ça fait des années qu'on avertit qu'on fonce vers un mur. Et pourtant, on n'a pas... malgré l'époque des deux mains sur le volant, malgré l'époque de l'austérité pour affirmer une meilleure gestion, une saine gestion de l'État, malgré les époques successives en matière de gouvernement, soit à la Ville, soit au gouvernement provincial, on est dans cette situation-là.

165

Et maintenant, on a des gouvernements, des villes qui nous disent n'avoir jamais autant investi dans la lutte à l'itinérance. En effet, c'est parce que la crise n'a jamais été aussi ardue qu'elle l'est présentement. Alors j'espère que le minimum, c'est que vous allez un peu ouvrir le robinet. Mais il serait peut-être temps de boucher les trous aussi. C'est quelque chose qu'on dit depuis très longtemps.

170

Donc, c'est un enjeu qui... Cependant, ce bouchage de trous là, on y participe, dans le milieu communautaire, Ressources jeunesse Saint-Laurent, dans sa petite mission, dans son quartier, dans ses capacités. C'est vraiment à nous de porter tout ce qui est le fardeau d'une cohabitation où il ne devrait pas revenir d'un leadership fort porté par la Ville, porté par les gouvernements, porté par des gens qui ont des moyens de réussir potentiellement, ou en tout cas d'agir de façon effective sur cette crise-là.

180

175

Je vois que je suis déjà rendu à six minutes, je me *time* moi aussi. J'ai tendance à pouvoir partir. Je voulais parler de quelques événements. Donc oui, on a eu un passé intéressant et un présent intéressant, soyons honnêtes. Je crois que mon équipe accomplit une incroyable mission. C'est eux qui sont au cœur de ce qui est accompli par chez nous.

Mais encore plus loin, ce sont nos jeunes qui viennent chez nous. Nos jeunes viennent chez nous, je crois, i'ose espérer, pour deux niveaux d'approches, qui est l'approche globale et l'affiliation sociale.

190

L'approche globale, c'est qu'on prend le jeune sans questionner nécessairement... Je vais le vulgariser, puis il y a des gens qui vont dire que ce n'est pas tout à fait ça, c'est peut-être ça... Je vais essayer d'y aller dans mes mots. L'approche globale, c'est de prendre la personne comme elle est au moment où elle est et de lui offrir le soutien dont elle a besoin à ce momentlà. Et lui donner les moyens... mon mémoire parle d'autonomisation, on va parler d'empowerment, mais que cette personne-là ait du pouvoir sur ce qui lui arrive, et on espère pouvoir l'assister, et on espère aider, à ce moment-là, cette personne-là.

195

L'affiliation sociale, qui est peut-être la pratique qu'on met un peu de l'avant au regroupement des Auberges du cœur, en est une de création de liens. Les personnes en situation d'itinérance, en tout cas, les jeunes qui viennent chez nous, souvent, ils sont en manque de liens, ils ont des coupures de liens. Leurs liens familiaux, liens amicaux, liens de société. Ils se sentent... S'ils sortent de la DPJ, par exemple. Pour beaucoup, c'est une expérience très difficile, on le sait, il y a des statistiques qui sont données là-dessus.

200

C'est très difficile, à ce moment-là, pour eux, d'avoir des liens avec qu'est-ce qui est cette société-là, justement, qui les entoure. Et quand on entend parler qu'on va rejeter l'ouverture de centres de jour dans des quartiers pour aider des personnes les plus démunies, eux autres aussi, ils se sentent touchés par ça. Ils se disent, bien, c'est quoi cette société-là? Est-ce que vraiment j'en fais partie?

205

Donc, nous, on essaie de créer ces liens-là, on essaie de les ramener à un lieu, un toit,

une maison, des amis, des contacts, un intervenant qui sait, puis que ces personnes-là se trouvent une raison qui font qu'ils se disent, bien, j'existe dans une société, je n'existe pas juste comme moi-même j'existe dans un tout commun et je veux partager cet événement-là.

Et souvent, on pense que c'est la façon qui nous permet de lutter à l'itinérance de façon concrète, de façon effective, à la hauteur de nos moyens. Une personne à la fois. On a besoin de plus de ressources dans ce cadre-là, je le nomme dans mon mémoire. On a besoin de plus d'écoute, on a besoin, aussi, comme je disais, d'un leadership, mais pas de gens qui nous confrontent.

220

Là, je veux essayer de raconter quelque chose qui n'est pas dans le mémoire et je me pose la question, est-ce que je le raconte. Je crains peut-être des représailles. Je suis un petit groupe communautaire. Mais dans mon quartier, on a déjà voulu ouvrir, par exemple, un centre de jour pour pouvoir... Les groupes communautaires se sont concentrés, ils se sont dits, en itinérance, on veut pouvoir créer quelque chose. Ça, c'était en 2020-21. On a créé un comité... Deux minutes.

225

On a voulu créer un centre de jour, on est même allés chercher du financement pour ouvrir ce centre de jour là. Et quand est venu le temps de l'ouvrir, on s'est fait dire, bien, vous n'êtes pas dans le bon zonage, et non, on ne changera pas le zonage. Vous savez, c'est compliqué, ça prend des mois, bla bla bla. Alors qu'on a l'exemple parce qu'on ne travaille pas en silo, d'un quartier à côté, qui, eux, Le Conseil municipal a pu procéder au dézonage en une semaine, pour pouvoir ouvrir le centre de jour face à la crise.

235

230

Il y a encore trop de négation de cette crise-là. Il y a une reconnaissance publique, mais dans les faits, dans les actions, ça ne suit pas toujours.

240

Encore une fois, comme milieu communautaire, bonne poire, on se dit, bien, peut-être qu'on n'a pas prouvé le besoin. Comme si on avait besoin de prouver le besoin quand on voit les gens dans la rue tous les jours. On va aller prouver le besoin.

245

On a fait une enquête, on est allés voir les commerçants de Saint-Laurent, on est allés voir des acteurs de Saint-Laurent. Est-ce que vous vivez des situations plus ardues face à l'itinérance qu'auparavant? Avec ce document-là, on a voulu rencontrer les personnes de notre arrondissement pour leur dire, vous voyez, ça existe à Saint-Laurent, et on voudrait pouvoir agir

là-dessus. Si jamais on dépose un projet, si jamais on fait quelque chose, on aimerait, cette foisci, avoir votre appui.

Et de se faire dire par les personnes en situation de pouvoir sur l'arrondissement qu'ils ne veulent pas développer un pôle d'attractivité des itinérants, comme si on parlait d'ouvrir une filière batterie, comme si on va attirer des nouvelles technologies. Non, comme si on allait créer des pauvres, des itinérants et qu'on ne veut pas... On ne voudrait pas avoir ça.

Or, le besoin est là. Si on veut faire ça... Le but du milieu communautaire... En tout cas, mon but à moi, je vais parler pour moi, ce n'est certainement pas de créer plus d'itinérance. J'essaie de trouver des moyens, des moyens probants. On les a, on les connaît ces moyens-là. On sait qu'on a ce besoin-là, on veut pouvoir agir. Et pourtant, c'est la réception qu'on a.

Mon but dans la vie, comme je disais, c'est... On essaie de trouver des solutions à la hauteur de nos moyens. Et c'est la réponse qu'on a, et c'est très difficile à vivre à ce moment-là.

Donc, moi, j'existe. N'essaie pas de développer autre chose à ce moment-ci. C'est un peu le message qu'on entend. Et entre... je l'évoquais plus tôt, les besoins de gestion d'un organisme, les besoins d'accompagnement de nos jeunes principalement et la crise actuelle au niveau non seulement de l'itinérance, au niveau de l'employabilité. Plusieurs autres intervenants en ont parlé. Comment voulez-vous qu'on ait le temps de développer des choses quand on se fait mettre des bâtons dans les roues de ce style-là? Il devient donc très dur de venir nous dire à nous, à vous la responsabilité de cette cohabitation sociale.

Si vous voulez des recommandations, il y en a des bonnes. La première à retenir, s'il vous plaît, du financement accru, pérenne, ce serait, je pense, la principale à nommer.

LA PRÉSIDENTE:

Merci beaucoup, monsieur Lanouette. On a très bien compris le cadre dans lequel vous avez voulu faire votre présentation. On a le mémoire.

250

255

260

265

270

Moi, j'avais retenu l'importance, dans votre mémoire, de l'inclusion des personnes en situation d'itinérance dans l'espace public, et vous avez martelé ça, puis vous le racontez avec beaucoup d'éloquence, et je me suis demandé, est-ce que, au fond, ils ne sont pas en train de nous dire qu'ils aimeraient un changement de perspective de la Ville?

M. SÉBASTIEN LANOUETTE :

Moi, de mon côté, bien entendu. J'ai des collègues... Il faut qu'on puisse changer de perspective dans la ville à plusieurs niveaux au niveau de ces sujets-là. Prenons l'idée des campements qui n'ont pas été... que je n'ai pas mentionné ici, on agit peut-être moins nousmêmes lié au campement, mais j'ai un collègue qui, hier, parlait de mettre dehors du dehors les gens. Cette situation-là est un peu absurde.

Quand on parle d'assumer un leadership, de changer de perspective de ce partage de l'espace public là, il faut arrêter de... D'avoir plusieurs ressources dans des quartiers différents. On centralise beaucoup au centre-ville, et je comprends. Les besoins sont là, les ressources sont développées à travers le temps. Et pourtant, des fois, les liens se créent, une personne appartient quand même dans une communauté au-delà de dire « je vais aller où le service existe ». Il appartient déjà dans ce quartier-là, et c'est important de pouvoir reconnaître cette personne-là dans son quartier d'appartenance.

LA PRÉSIDENTE :

Donc, vous êtes favorable avec l'idée d'implanter des ressources adéquates avec les bons services sur l'ensemble du territoire, idéalement. Bon, on comprend que la notion de la cohabitation harmonieuse, vous avez vos réserves. On les a entendues à plusieurs reprises. On comprend très bien ça. Mais donc, l'implantation de nouvelles ressources, vous êtes d'accord avec ça, sur le territoire?

305

280

285

290

295

M. SÉBASTIEN LANOUETTE:

310

Complètement. Les jeunes vont nous venir d'Hochelaga en nous disant, ce dont j'avais besoin, c'est de me retirer de mon milieu. D'autres vont dire, au contraire, j'ai besoin de rester par chez nous parce que je m'identifie au nord de l'île.

LA PRÉSIDENTE :

315

Judy Gold.

Mme JUDY GOLD:

320

Vous n'êtes pas le premier qui vient nous dire qu'ils ne sont pas à l'aise, confortables, avec le mot cohabitation, et j'aimerais vraiment comprendre pourquoi. Si je prends... je le remplace par le partage de l'espace public, la cohabitation. Et si on fait abstraction de notre mandat, expliquez-moi en toute innocence, est-ce qu'il y a une différence entre partage de l'espace public et cohabitation? J'essaie vraiment de comprendre la formulation qui dérange beaucoup de monde, pourquoi exactement? Parce que je n'ai pas le dictionnaire, ce ne sont pas des synonymes exactement, mais j'aimerais vraiment comprendre qu'est-ce qui dérange avec le mot cohabitation comme tel?

M. SÉBASTIEN LANOUETTE :

330

325

Comment on a construit la cohabitation aujourd'hui, c'est comme si c'était des silos. Le terme cohabitation n'a pas toujours eu ce sens-là, je ne l'ai pas senti chargé de même, auparavant. Maintenant, on le conçoit comme si c'était un silo. Cette ressource existe ici. Le citoyen existe là. Et ils vont être en parallèle, ils ne vont pas se croiser.

335

Dans un partage, il y a échange. Dans un partage, il y a une communication qui a été établie. Peut-être que cohabitation aurait déjà... a pu avoir ce sens-là. Je crois qu'il est perdu aujourd'hui, le langage évoluant comme il était. Il est rendu un terme institutionnalisé, lourd de

sens, et qui maintenant, justement, a été coopté par une approche qui est, je crois, plus réaliste par rapport à l'idée de partage. Moi, je reviens au fait que le partage a une communication, le partage a un lien qui est très important, que je ne vois plus dans le terme cohabitation.

Mme JUDY GOLD:

345

Vous avez très bien expliqué, et je comprends maintenant, merci. Une autre question très vite, que pensez-vous des installations temporaires modulaires que la Ville veut mettre sur pied? Et aussi des emplacements qu'ils ont choisis à date.

M. SÉBASTIEN LANOUETTE :

350

Il en faut. Il en faut, parce que la crise le demande. Elles sont un peu loin, on ne va pas se le cacher, là, Blue Bonnets, c'est un peu loin. Cependant, je pense qu'on va trouver à les habiter, les personnes qui en ont besoin. J'espère qu'il va y avoir le soutien qui va venir avec, parce qu'encore une fois, toutes ces solutions-là doivent venir avec du soutien psychosocial de qualité, à mon avis, adapté à chacune des personnes.

355

Donc oui, il les faut. Je ne suis absolument pas contre parce qu'il nous faut une pléthore d'options et ça en fait partie. Ce n'est pas une recette miracle, ce sont plusieurs petites recettes, justement, établies un peu partout.

360

Il faut faire attention de pas invisibiliser certains. Blue Bonnets, c'est loin. C'est peut-être l'enjeu que je vois principalement, mais je suis d'accord qu'il y en ait ailleurs que juste au centre-ville, ça, c'est certain.

365 Mme JUDY GOLD:

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

370

375

380

385

Est-ce que vous, vous estimez qu'autour de ces habitations modulaires, il devrait y avoir aussi d'autres services?

M. SÉBASTIEN LANOUETTE :

Bien, il devrait avoir d'autres services, il devrait y avoir d'autres vies. C'est ça, l'enjeu, de les mettre loin, ces habitations-là. Une ressource communautaire existe dans un quartier, en fait partie, le fait grandir et en grandit. J'ai des partenaires dans mon quartier, des gens qui viennent nous donner de la nourriture. Parce que ce sont nos voisins, ils disent, j'en ai trop fait aujourd'hui, je connais cet organisme-là. Et nous, de notre côté, on a des jeunes quand on fait l'Halloween, ce sont nos jeunes qui organisent la maison et c'est une des maisons les plus reconnues du coin. Mais si on les met juste dans des zones industrielles ou des zones loin, des parcs vacants loin et vides, on ne donne pas la chance aux gens de se créer ces liens-là dans ces quartiers-là qui sont donc importants.

LA PRÉSIDENTE :

Et on envoie un message. Denis Leclerc, rapidement.

M. DENIS LECLERC:

Oui, je vais revenir à la cohabitation ou le partage de l'espace public. Vous avez soulevé au départ que vous considérez que la cohabitation repose uniquement sur les épaules des organismes communautaires. Quelles seraient vos attentes pour que d'autres prennent le relais? Oui, vous avez parlé de financement, ça, on en convient, mais si on est directement sur l'enjeu de la cohabitation ou du partage de l'espace public, les organismes communautaires... Je lisais, un moment donné, qu'un des enjeux caractéristiques, c'est d'être enraciné dans sa communauté. Donc, ce partage-là, justement, avec les riverains qui n'utilisent pas

390

nécessairement vos ressources, mais qui côtoient votre environnement. Comment... Qu'est-ce que vous attendriez de la Ville pour aider à cette cohabitation?

M. SÉBASTIEN LANOUETTE:

405

En fait, en ce moment, c'est beaucoup dans le développement de nouvelles solutions que je vois l'enjeu principal. Il est certain qu'on fait de la cohabitation, du partage de l'espace, en existant même. Ça, c'est certain, et on va continuer à le faire. C'est dans l'essence de l'ACA, l'action communautaire autonome, un autre sujet dont j'aurais pu vous parler.

410

Mais, donc, on en fait. Mais l'idée, c'est dans les nouveaux développements, on s'attend maintenant, avec toutes les embûches qu'il peut y avoir à développer quelque chose, on s'entend plus qu'on développe de nous-mêmes une approche de cohabitation, en allant rencontrer les citoyens, en allant rencontrer toutes les personnes qui pourraient être impliquées de près ou de loin.

415

Alors que je le répète, j'ai une toilette de bouchée, j'ai un employé qui n'est pas rentré parce qu'il est malade, j'ai un jeune qui est en situation de crise, qu'on doit essayer de s'organiser, qu'il ne soit pas déporté de façon abrupte. On n'a pas le temps d'en rajouter. On veut pouvoir faire notre mission.

420

Et ce à quoi je m'attendrais de la Ville, c'est qu'eux portent ce point-là. La Ville ou un gouvernement, eux, soient des facilitateurs de ces actions-là, qu'ils n'arrivent pas en disant, bien, on va vous exiger ça, faites-nous un plan, un autre document qui dormira – ou pas – sur des tablettes des années après leur utilisation ponctuelle.

425

Non. On voudrait avoir ce leadership-là dans l'implantation, qu'il ne soit pas sur les promoteurs. Et je déteste le terme promoteur, j'aurais pu vous en parler aussi. Mais les promoteurs communautaires, où est-ce qu'on veut développer des projets, oui, on veut surtout opérer des projets.

M. DENIS LECLERC:

Pour opérationnaliser cela, est-ce que... Parce que vous dites que vous avez les toilettes, les ressources, donc il y a un enjeu de ressources. Et si vous aviez l'option, est-ce que vous souhaiteriez que ce soit la Ville qui se charge de ça ou que vous ayez les ressources pour pouvoir le faire de manière autonome, comme vous avez parlé tout à l'heure, des organismes communautaires autonomes? Pour le faire à votre image et que ce soit vous qui avez un lien réel.

M. SÉBASTIEN LANOUETTE :

Dans le scénario idéal, j'aimerais effectivement avoir les ressources pour le faire. J'attends ce scénario idéal là depuis plus de 20 ans dans le milieu communautaire. Et je ne voudrais pas qu'on détourne des ressources pour notre mission de base, pour dire, bien, on va prendre ces ressources-là pour faire ça en priorité. Il faut que nos ressources premières soient comblées. Donc dans un scénario idéal, on pourrait peut-être trouver une solution à ce niveau-là. En ce moment, je ne l'ai pas, là.

M. DENIS LECLERC:

450

455

435

440

445

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, monsieur Lanouette, c'est tout le temps que nous avons. Mais c'était très clair. Merci de votre passage.

M. SÉBASTIEN LANOUETTE:

460 Merci de votre écoute.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous en prie. Alors, nous allons dans quelques instants recevoir Nakuset, du Foyer pour les femmes autochtones de Montréal.

Alors nous allons reprendre l'audition de madame Nakuset, du Foyer pour les femmes autochtones de Montréal. Good evening, Nakuset.

Mme NAKUSET, directrice générale, Foyer pour les femmes autochtones de Montréal :

Hi.

LA PRÉSIDENTE :

475

465

470

We are very happy to welcome you, and you have 10 minutes to say your opinion and we'll be listening.

Mme NAKUSET:

480

I don't know if it's going to last 10 minutes, I just have a couple of things to say.

LA PRÉSIDENTE:

485

O.K.

Mme NAKUSET:

490

So, first off, you know I'd like to give an Indigenous perspective to all of this. So, my name is Nakuset, I'm originally from Lac la Ronge, Saskatchewan, Treaty 6. I was adopted out through the sixties scoop, to a Jewish family here, in Montreal.